



**AXA Santé Entreprises**  
Nos engagements qualité

# AXA Santé Entreprises

## La santé aussi a besoin de solutions professionnelles



### NOTRE MÉTIER :

■ Effectuer les remboursements de frais de santé et gérer les services associés des contrats Santé collectifs.

### NOS VALEURS :

■ Disponibilité, rapidité, fiabilité pour répondre avec professionnalisme à vos besoins et à ceux de vos salariés.

### NOS FORCES :

- 280 gestionnaires spécialisés et formés.
- 2 espaces Clients : chef d'entreprise et salariés

### NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Pour vous faire bénéficier pleinement de nos valeurs, AXA s'engage sur :

- ses délais de traitement
- la qualité de sa gestion
- sa disponibilité

### UNE GAMME COMPLÈTE DE SERVICES



Prise en charge hospitalière, analyse de devis et conseils aux assurés, dispense d'avance de frais (tiers payant), pour simplifier l'accès aux soins.

### DES RÉSEAUX NATIONAUX PARTENAIRES



Des professionnels engagés contractuellement avec AXA sélectionnés pour apporter la meilleure qualité de service aux assurés, leur éviter les avances de frais et limiter le reste à charge (optique, dentaire, audioprothèse, implantologie, chirurgie réfractive...).

### DES CONSEILS POUR VOS SALARIÉS



Des spécialistes informent et orientent vos salariés dans le domaine de la santé et de la prévention afin de les aider dans leurs démarches au quotidien.

### UNE DISPONIBILITÉ



Un accueil téléphonique et un espace Client pour vos salariés, des outils de gestion administratives pour l'entreprise et un espace Client internet dédié.



# Des outils pour faciliter la gestion de votre contrat Santé dans votre entreprise

## Des échanges de données informatisées

Pour l'enregistrement des assurés et ayants droit, notamment à la mise en place du contrat, nous pouvons intégrer automatiquement un fichier informatique normé.

**Résultat : gain de temps et efficacité garantis**

## La gestion des assurés en temps réel

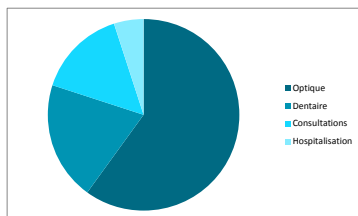
AXA vous permet d'effectuer vos démarches administratives en quelques clics : affiliation, radiation, gestion des bénéficiaires...

Vous pouvez demander un accès à votre espace Entreprise :

[AxaSanteEntreprises.axa.fr](http://AxaSanteEntreprises.axa.fr)

## Des statistiques de consommation personnalisées

Vous pouvez demander à tout moment des statistiques de consommation selon différents critères possibles : type de bénéficiaire, poste de dépense... ; le tout au format papier ou électronique.



### NOS ENGAGEMENTS SÉRÉNITÉ

**La qualité et la rapidité de la gestion administrative des salariés est un gage de tranquillité pour votre entreprise**

### NOS ENGAGEMENTS RAPIDITÉ

**Délais d'enregistrement des informations administratives des salariés via :**

**Internet : en temps réel**

**Le Bulletin Individuel d'Adhésion : 5 jours ouvrés maximum**

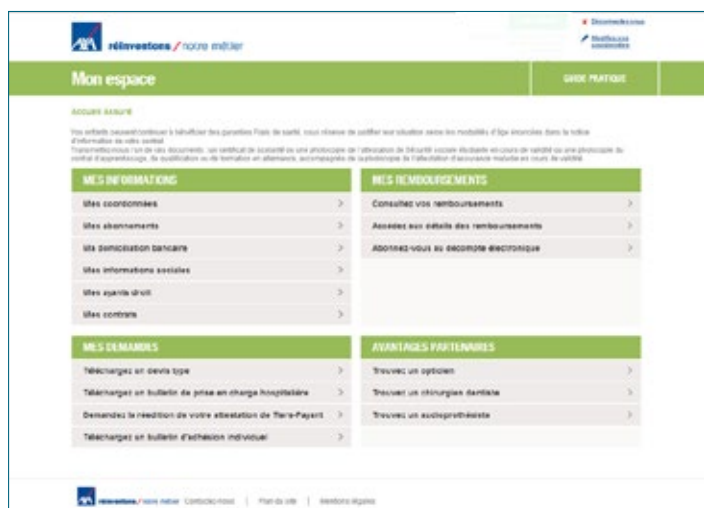
**Exemple :** Si nous recevons le Bulletin Individuel d'Adhésion le lundi, celui-ci est enregistré au plus tard le vendredi. L'enregistrement des informations administratives des salariés génère automatiquement l'édition et l'envoi des attestations de tiers payant Santé



# Comment simplifier la gestion de la santé pour vos salariés ?

L'espace Client Salariés : [AxaSanteSalaries.axa.fr](https://axasante.salaries.axa.fr)

Avec leur espace Client, vos salariés s'informent et gèrent en quelques clics les démarches liées à leur contrat Santé.



**Sécurisé et confidentiel, l'espace Client salariés permet de :**

- Connaître **les démarches à suivre** notamment en optique, dentaire et hospitalisation (prise en charge).
- **Suivre leurs remboursements en toute clarté** : date des soins, bénéficiaire, désignation de l'acte, montant payé, remboursement de la Sécurité sociale et remboursement AXA.
- **Localiser les professionnels de notre réseau de partenaires Itelis** proches de chez eux.
- **Rédiger leur attestation** de tiers payant santé.
- **Enregistrer, modifier leurs informations personnelles** et vérifier leurs bénéficiaires.
- S'abonner à **des alertes e-mail** afin d'être averti des remboursements, de la prise en compte d'un changement d'adresse, de l'adhésion d'un bénéficiaire ou d'un accord sur devis.
- S'abonner aux **alertes SMS** (option prise par l'entreprise) pour les remboursements.



## Les services et informations Santé :

- Renseignements sur les prestations du contrat Santé et sur les remboursements.
- Prises en charge hospitalières.
- Analyse des devis et conseils en optique et dentaire.
- En partenariat avec Itelis, une réponse est apportée à toutes les questions dans le domaine de la santé.

### NOS ENGAGEMENTS DISPONIBILITÉ

**Nous sommes disponibles  
de 8h à 18h du lundi au vendredi.**

### NOS ENGAGEMENTS RAPIDITÉ

**Règlement des prestations : 48h  
Réponses sur devis : 48h  
Envoi de la prise en charge hospitalière : 24h**





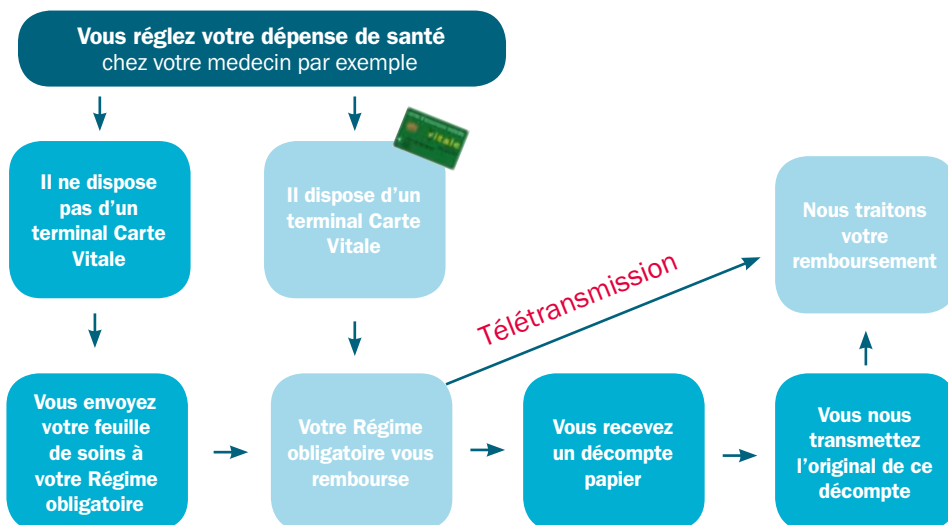
# La mise en place de votre contrat

## Le Bulletin Individuel d'Adhésion (BIA)

Vos salariés complètent le Bulletin Individuel d'Adhésion (BIA) qu'ils doivent accompagner d'une copie de leur attestation de carte VITALE et de leur Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

## Le processus de télétransmission

Aussitôt dépensé, aussitôt remboursé !



## L'attestation de tiers payant :

Vous recevez les attestations de tiers payant santé destinées à vos salariés

**ATTESTATION DE TIERS PAYANT SANTE** Période de garantie : 01/01/2014 au 30/06/2014

Assuré social :   
 N° INSEE :   
 Code GR : 01 781 Complément GR :   
 N° contrat :

N° AMC : 00402511   
 N° d'adhésion :

**Bénéficiaire(s) du tiers payant** **Dépenses de santé concernées par le tiers payant**

PHAR*	HO SP	LABA*	OPTI	DEPR	EXTE*	CSTE*	AUSR*	AUDI	LPPS*	TRAN*
SP	OC	SP	IT/SP	OC	SE	SP	SP	OC	SP	SP
100/100/100	PEC	1000	PEC	PEC	1000	1000	1000	PEC	1000	1000
	(1)	(2)	(3)		(2)	(2)	(2)		(2)	(2)

\* Règle de calcul : 002 ; M1 RIC = 100%, TM  
 (1) Exclusivement à la prise en charge (PEC), N° de fax au dos de l'attestation.  
 (2) Si votre professionnel de santé le pratique y compris avec le régime obligatoire.  
 (3) Si vous êtes partenaire ITELIS, connexion sur www.itelis.fr  
 100/100/100 : taux AMC sur vignettes blanche/bleu/orange.

**Important :** Seules les dépenses avec la mention SP sont prises en charge par SP santé.



## Notes

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Votre interlocuteur AXA

Entreprise Responsable, AXA France développe depuis plusieurs années des produits d'assurance à dimension sociale et environnementale.

\* Les services sont des preuves de nos engagements : rendre vos démarches plus simples et plus claires, vous conseiller dans la durée, vous apporter une présence engagée dans les moments clés et être en permanence à votre écoute.

Avec **AXA** *Vostra* **SERVICE**, nous vous apportons en plus de vos garanties, des services pour vous faciliter la vie.

En savoir plus sur [entreprise.axa.fr](http://entreprise.axa.fr)